



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SAMEDI 20 JANVIER 2018
DECLARATION DE LA 37^E ASSEMBLEE GENERALE.

Remerciements aux personnes présentes (maire, adjoints, invités, adhérents et Monsieur Clec'h)

ORDRE DU JOUR :

- Rapport moral : Exposé du Président
- Rapport financier : Exposé du Trésorier
- Questions diverses.
-

Participants Bureaux 11

Participants assemblées 53

Procurations 11

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **Tiers sortants :**
 - o M. Christian Beaumanoir
 - o M. Claude Jourdainne
 - o M. Guy Chevrollier
 - o M. Camille Davaine

COMPOSITION DU BUREAU :

- o inchangé
- o Aucune personne ne s'est portée volontaire pour entrer au conseil.
- **Entrée au C.A. : néant**
 - o
- **Élection du bureau.**

COMPTE-RENDU

SITUATION DE L'ASSOCIATION

Au 1er janvier, nous étions 126 répartis en 80 plaisanciers, 25 sympathisants, 2 personnes en liste d'attente et 19 en location saisonnière.

Cette liste d'attente tend à disparaître, puisqu'une partie des demandes profite à la sur-location qui représente moins de 20 personnes, en majorité provenant du camping.

Nous avons attribué 4 emplacements et procédé aux rapprochements de 12 plaisanciers en 2017, 6 nouveaux emplacements seront attribués cette année et 2 locataires seront rapprochés en fonction des disponibilités.

Avec les locations à la semaine, près de 105 bateaux ont profité de nos installations, sans compter les visiteurs sur bouées d'accueil, qui sont nombreux à la belle saison. Sans compter 167, qui ont passé plusieurs heures sur le plan d'eau.

Je tiens depuis 2010 un tableau d'occupation des corps morts, pour l'ensemble des 82 bouées multiplié par les 30 semaines que représentent la saison, cela fait 2400 semaines d'occupation possible et seulement 890 réalisées en 2017 soit moins que les autres années.

En détail.

- 5 bouées n'ont pas été occupées de la saison
- 4 bouées occupées 2 semaines
- 2 bouées occupées 3 semaines
- 4 bouées occupées 4 semaines
- le reste occupée de 2 à 4 mois et plus

Nous précisons que la présentation de la police d'assurance est obligatoire avec le règlement de la cotisation, police que l'association doit présenter en fin d'année à la commune.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

L'assemblée générale est l'occasion de faire le point sur les actions menées lors de l'exercice passé, comme tous les ans.

Mise en place des bouées

Le samedi 01 avril de 8h à 16h00 les 82 bouées ont été mises en place. Changement des chaînes pendeurs des emplacements 8, 10, 12 en chaînes de 16mm.

Parallèlement un contrôle de l'ensemble des pendeurs a été réalisé par un plongeur professionnel.

Son rapport est sans appel puisque nous aurons cette année toutes les chaînes pendeurs non remplacées à changer, soit 65 chaînes.

Ayant procédé à la remise en place des bouées, la saison pouvait démarrer.

Repas des équipages du GP de l'école navale

Le 26 mai mise en place du matériel et organisation du parking.

Journée citoyenne

Le 20 mai, deuxième édition, nous avons assuré le chantier de peinture de la grande salle de l'espace nautique.

Réception de l'association Grand Lague, association parrainée par Pen-Duick

Le 17 Juin, des jeunes en difficulté familiale ou sociale ont été embarqués à bord d'une dizaine de gros voiliers (une centaine de personnes).

Ces enfants ont passé une partie de la journée sur la plage.

Un mot d'accueil de Monsieur le Maire suivi d'un apéritif offert.

Fêtes de la mer

Le 13 juillet, avec les puces de mer pour la 4ème année.

Animation que nous reproduirons à nouveau avec le concours de l'association du collectif de Lanvéoc qui prend aussi en charge l'animation musicale.

A la demande du président, nous avons pour la deuxième fois demandée une ambulance garée près du carré et une infirmière diplômée d'état, en effet du fait que cette fête attire de plus en plus de public, il est de notre responsabilité de prévoir les secours.

Ce dispositif sera reconduit chaque année.

Tout au long de la journée, plusieurs milliers de personnes et environ quelque 500 personnes étaient présentes en permanence.

La démonstration de la SNSM et d'un hélicoptère du Poulmic fut une entrée en matière après le déjeuner.

Les jeux bretons, le baptême de plongée et les artisans présents, sont autant d'attraits pour inciter nos visiteurs à revenir.

La partie restauration est depuis plusieurs années gérée par Lanvéoc sport et le bal qu'il organise, termine avec le feu d'artifice offert par la municipalité cette journée en apothéose.

En conclusion, nous pouvons être fiers car cette fête a un grand retentissement local, où l'on peut dire « fête accomplie ».

La venue dans l'organisation du collectif améliore cette fête de rassemblement de vieux gréements. Notre succès attire les convoitises des villes et villages avoisinants.

Participation à l'organisation du Pardon

Les 29 et 30 juillet, nous avons participé à l'organisation du Pardon et pour la troisième fois nous avons fait un char qui a remporté le premier prix.

Fête des plaisanciers - Concours de pêche

Le 6 août 22 participants se sont inscrits pour le concours de pêche en mer, c'est un beau succès et les jeux nautiques de l'après-midi ont fait le bonheur des enfants présents.

Concours bien doté, car chaque participant repart avec un lot.

Nous sommes prêts à mettre les moyens pour attirer le maximum de plaisanciers car tous devraient y participer.

Il n'y a aucun déshonneur à revenir bredouille, l'objectif étant de passer un moment convivial ensemble sur l'eau et sur terre.

Enlèvement des bouées

Le 31 Octobre La saison terminée, nous avons nous-mêmes procédé à l'enlèvement des bouées avec le concours de Jérôme Charrier à qui nous avons confié cette tâche cette année.

Le nettoyage de l'ensemble des bouées a été réalisé directement sur la cale, puis elles ont été stockées à l'espace nautique.

En procédant nous même à l'enlèvement des bouées, nous vous avons fait économiser depuis 2011 beaucoup d'argent, c'est sûrement la dernière année que nous procédons de cette sorte, en effet l'équipe vieillit et les forces commencent à manquer, c'est une opération physique qui demande beaucoup d'efforts et compte-tenu du soutien de plus jeune qui ne se sont jamais manifestés, nous avons décidé de passer par un professionnel.

Le fait de passer par un professionnel, explique l'augmentation de 10€ sur la cotisation annuelle.

Incidents de l'année 2017

1 bateau est parti à la côte et un autre à la dérive (mettre des manilles inox au lieu des manilles galvanisées).

Trois plaisanciers sont tombés à l'eau.

Deux femmes ont eu une fracture en chutant sur la cale.

Nous avons demandé à la commune de retirer ces supports dont les anneaux ont disparu.

Loto de l'association

Le 4 novembre, pour la 7eme édition, notre loto devient la soirée où il faut être.

Nous avons fait le plein de l'espace nautique, plus de 340 joueurs avec une recette supérieure, contribue à l'équilibre de nos activités festives. C'est un gros travail pour l'équipe, de rechercher des lots.

Sortie Ifremer

Le 28 décembre l'année s'achevait par la 256^e sortie IFREMER

Remerciements :

C'est le moment pour moi, de remercier très chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui font depuis bien longtemps, l'admiration des observateurs de Lanvéoc. Sans leur dévouement tout au long de l'année, rien ne serait possible.

Merci pour le travail accompli.

Le quitus est voté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER (Sylvie Sauvaget)

Nos tarifs : à notre demande, la municipalité a porté le prix de location d'un mouillage à 170€.

Remarques financières :

Le bénéfice de cette année est essentiellement dû au fait que les travaux de rallongement des trois lignes à gauche de la cale n'ont pas été réalisés, à cause de l'indisponibilité de l'entreprise, mais le matériel a bien été acheté et stocké dans leur hangar.

Ce travail sera impérativement fait cette année, en même temps que le changement des pendeurs.

Avec le rallongement de ces lignes, nous pourrons augmenter au fond, les 9 emplacements pour les passer à 20m.

Evolution du dossier IFREMER

Depuis 2006, ce contrat fait le bonheur de nos finances. La recette d'Ifremer et la sur-location viennent en complément de votre participation au poste entretien qui correspond à la même somme soit 4800€ et pour vous 4900€.

Vos cotisations sont les moins chères du département et bien-sûr de la presqu'île.

Le quitus est voté à l'unanimité

ACTIVITÉS EN 2018 : Dates prévues

Modification et renforcement des lignes 1.3.5

Remise en place des bouées

Fin mars remontage des chaînes et remise en place des bouées.

Repas des équipages Gr. E.N.

Le vendredi 11 mai.

Fête de la mer

Le jeudi 13 juillet sont reconduits les mêmes animations que les années précédentes.

Après avoir assisté à deux réunions, pour l'organisation d'un rendez-vous nautique bisannuel en rade de Brest, il est envisagé de créer la semaine de la rade, un accord de principe a été donné.
Le projet est soutenu par Brest terre océane et la voile en Finistère.

Pardon de Lanvéoc

Le samedi 28 et dimanche 29 juillet
Avec un char plaisanciers.

Fête des Plaisanciers (Concours de pêche et jeux nautiques)

Le dimanche 5 août

Loto

Le samedi 3 novembre

Le quitus est voté à l'unanimité

INFORMATIONS DIVERSES

Nous vous rappelons que la présentation de la copie d'assurance est obligatoire, nous sommes en droit de vous refuser ou de vous retirer votre emplacement.

Etat de la cale :

Sur les côtés, il s'avère que la maçonnerie présente des désordres, des travaux importants ont été réalisés en 2016. En espérant que ces travaux permettent à la cale de tenir dans le temps.

Ses travaux représentent un coût élevé pour la commune.

Les plaisanciers ont proposé de réaliser un chantier de bénévolat lors de la journée citoyenne, afin de réaliser des reprises de rejointoiements des parements de la cale.

Parking de l'espace nautique

Jusqu'à ce jour, le parking de l'espace nautique était gratuit pour les plaisanciers ayant un corps mort à Lanvéoc. La commune réfléchit pour rendre ce parking payant.

Nous demandons la gratuité de ce parking pour les plaisanciers ayant un emplacement sur le plan d'eau.

Divers

Cartes de sociétaires : 10% au magasin de Sport et Nature à Crozon ainsi qu'au magasin d'accastillage de Morgat. Toujours d'actualité, nous avons demandé la suppression de la ligne téléphonique et de la ligne EDF entre la cale et l'espace nautique.

Récupération des fusées périmées : l'association ne reprend plus les fusées, voir avec les magasins vendeurs.

Rappel : nous proposons des mises à l'eau ou des enlèvements groupés.

Pêches : Le durcissement de la réglementation est toujours d'actualité, l'interdiction de la capture du bar est maintenant décrétée.

Nous espérons une réglementation plus stricte pour les professionnels (période de repos biologique, interdiction de pêche dans les frayères et les abers).

Sécurité : Rappels

Les gilets sont obligatoires dans les annexes et à bord de votre bateau.

Extincteurs obligatoires pour tout type de bateau.

Inquiétude sur le devenir du camping de la cale : Une fermeture du camping aurait une conséquence économique de 1/3 sur les revenus de l'association et un impact certain sur le plan d'eau.

Monsieur le Maire, Louis Ramoné, nous a confirmé que le camping restera ouvert pour l'année 2018.

Demande de location :

A ce jour, nous n'avons que 4 demandes de location sur 7 emplacements libérés.

Commandes groupées d'antifouling.

Le quitus est voté à l'unanimité

Après le vote, le bureau a été reconduit, la parole a été donnée à Monsieur Jean Pierre Cléc'h Rédacteur de l'almanach du marin Breton.

Fin de la 37eme AG

